

Recommandations de vote

Hiérarchisation des objectifs du PSN dans le cadre du débat public « ImPACtons »

Contexte

Dans le cadre du débat public « ImPACtons » organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur le thème de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), les citoyens sont invités à se prononcer sur la hiérarchisation des objectifs du Plan Stratégique National (PSN) jusqu'au 29 mars, sur le [site](#) de la CNDP. L'issue de ce vote, en lien avec les travaux de l'Assemblée Citoyenne sur l'Agriculture qui se réunira du 5 au 7 juin, doit dire au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation où mettre ses priorités d'intervention et quelles mesures cibler. Ces éléments serviront à la rédaction du PSN, qui correspond à la version nationale de la PAC post-2020. C'est pourquoi il est important de participer au vote.

Présentation des objectifs du PSN

Les objectifs faisant l'objet de la hiérarchisation dans le cadre du débat public ont été définis par la Commission Européenne puis soumis à l'ensemble des Etats membres. Ces objectifs se composent de 10 objectifs :

1. Rééquilibrer les rapports de force dans la chaîne de valeur
2. Assurer un revenu juste et soutenir la résilience du secteur
3. Attirer les jeunes agriculteurs
4. Renforcer la compétitivité
5. Lutter contre le changement climatique et s'y adapter
6. Gérer durablement les ressources naturelles
7. Protéger la biodiversité, les paysages et les écosystèmes
8. Redynamiser les espaces ruraux
9. Répondre aux attentes sociétales sur l'alimentation, la santé et le bien-être animal
10. Encourager la modernisation, accompagner la transition numérique et partager le savoir et l'innovation

Position et recommandations de *Pour une autre PAC*

La plateforme *Pour une autre PAC* prône une approche systémique de la politique agricole, dans laquelle les aspects économiques, sociaux et environnementaux sont fortement liés, et tous aussi importants les uns que les autres.

Parmi les 10 objectifs du PSN, *Pour une autre PAC* juge que deux d'entre eux doivent être considérés comme **pas du tout prioritaires** :

- **L'objectif n°4 « renforcer la compétitivité du secteur agricole »**

Justification : Les mesures de la PAC répondant à cet objectif ne vont pas du tout dans le sens d'une PAC plus juste pour les paysans et plus durable (environnement, climat, bien-être animal).

- **L'objectif transversal « encourager la modernisation, accompagner la transition numérique et partager le savoir et l'innovation »**

Justification : Les mesures de la PAC répondant à cet objectif ne vont pas du tout dans le sens d'une PAC favorisant l'autonomie et le désendettement des paysans.